L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, entre les rues Bienville et Conti. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 JANVIER 1882.

FEUILLETON.

No 3 — Commencé le 8 janvier.

LA

Fille d'Auberge

—PAR—

ALFRED SIRVEN.

Première Partie.

IV

LE COMTE DE REMSTHALL.

(Suite)

Il entrevoyait déjà tout un avenir de florins et de thalers dans l'éblouissement que sa fille adoptive, sa servante, semblait avoir opéré sur le comte.

Seul avec Eloé, le comte reprit:

—Approche, petite.... De quoi as-tu peur? ajouta-t-il, en remarquant le peu d'empressement de la jeune fille à venir à lui.

—De rien, monseigneur, répondit Eloé, en jetant un regard furtif du côté de la porte.

—Alors, donne-moi la main, séduisante sauvage.... continua le comte, en allant à elle avec le meilleur sourire qu'il put se donner. Je ne veux que ton bonheur, ma chère enfant.

Eloé se laissa prendre la main sans résistance.

—Ainsi, tiens: Tu sais peut-être que je me marie dans huit jours. Ma femme aura certainement besoin d'une personne gentille et avenante comme toi. Si tu le désires, tu entreras à son service; cela te convient-il?

—Oh! oui, M. le comte, répondit la jeune fille qui se voyait déjà rapprochée de Christiern.

Sa joie ne fut qu'un éclair; une autre pensée lui était aussitôt survenue:

—Mais.... papa ne pourra pas se passer de moi?

—Lui? fit le comte avec un rire singulier, je m'en charge. Sois sans crainte. D'ailleurs, saurait-il refuser d'assurer un sort à sa fille?

Tout en parlant, le comte s'était assis sur l'extrémité d'un banc et avait insensiblement attiré Eloé vers lui.

—Et, continua-t-il mystérieusement, si tu veux être bien gentille, cher petit ange.... nous serons les plus heureux du monde!....

—Laissez-moi, dit Eloé, en se levant avec effroi, et comme mue par une force invisible.

—Pas avant que tu ne m'aies écouté, répliqua le comte qui la retenait par les mains.

—Non! fit-elle avec force et en retirant d'un mouvement brusque ses mains de l'étreinte du comte... C'est indigne cela!

Le comte n'en prit pas d'humeur. Il ne lui déplaisait pas de rencontrer un peu de résistance, même chez une servante d'auberge.

Il se mit à rire, et la suivit à l'autre extrémité de la salle où elle courait se réfugier.

—Ne t'effarouche donc pas ainsi!.... Est-elle méchante, ce petit démon!

—Si vous me touchez, je crie!

Le ton de résolution avec lequel Eloé venait de prononcer ces paroles arrêta le comte.

En même temps la porte s'ouvrait vivement et Christiern apparaissait sur le seuil.

—Qui t'appelle? demanda le comte avec rudesse; ne t'ai-je pas prescrit d'attendre dehors?

Soit que Christiern eût perçu les paroles d'Eloé, soit qu'un instinct secret lui eût fait pressentir qu'elle courait un danger, il venait à son secours; mais ne l'apercevant pas dans la grande salle, retirée qu'elle était à un endroit qui ne pouvait être vu du seuil, il ne sut que balbutier:

—J'avais cru que M. le comte...

—Sors! ordonna le comte.

Borusgeld, qui était aux écoutes derrière la porte de la cuisine, crut qu'il pouvait sans inconvénient faire sa rentrée.

—Encore ce trouble-fête! se dit-il à lui-même, en allant pousser la porte sur Christiern qui se retirait.

Puis il vint présenter le verre de vin chaud:

—Monseigneur, il est juste à point....

Eloé, rassurée, se rapprocha de Borusgeld.

Le comte lui tendit une pièce d'or, qu'elle prit.

Et comme elle s'empressait d'aller au comptoir pour rendre la monnaie, il ajouta:

—Garde le reste pour ta tirelire, petite, et pour te guérir de ta sotte frayeur.

Puis, ayant bu d'un trait le verre de vin, il dit à Borusgeld:

—Je repasserai par ici dans l'après-midi.

—Ah! monseigneur, c'est un grand honneur....

—J'ai à vous parler.

—Je suis aux ordres de Monseigneur.

Le comte sortit, sans jeter même un regard du côté d'Eloé qui le saluait d'une révérence, et l'aubergiste obséquieux le suivit au dehors, son bonnet de fourrure à la main.

V

RETROSPECTION.

Comme le comte sortait, suivi de Borusgeld, trois hommes se disposaient à pénétrer dans la grande salle.

Ils se rangèrent respectueusement sur le passage du comte, qu'ils saluèrent, puis ils allèrent se réchauffer autour du poêle.

Ces trois nouveaux personnages étaient: le juge de paix du canton, M. Muller, Jehan, le veilleur de nuit du village, et Gottorp, le barbier.

Le juge de paix Muller était grand et sec; il avait la physionomie placide et austère, le parler lent, mesuré, presque monotone et le caractère flegmatique convenait à merveille aux fonctions qu'il remplissait.

C'était un parfait honnête homme, aimé et estimé de tous ses justiciables.

Il portait la culotte de drap foncé, bouclée aux jarrets, de gros bas de laine noire, un gilet de satin également noir, descendant sur l'abdomen, et un habit bleu foncé, à boutons de métal, à taille courte et à pans très longs.

Par-dessus ce costume, il avait revêtu, vu la rigueur de la saison, une longue houppelande de couleur jaunâtre, à collet étroit s'arrêtant aux épaules; de gros souliers, à forte semelle et à lacets de cuir, et un grand tricorne dit *"fendeur de brouillards,"* complétaient son accoutrement.

A vrai dire, on ne pouvait lui donner d'âge, car depuis plus de vingt ans il était resté stationnaire et semblait n'avoir aucunement vieilli.

Jehan, le veilleur de nuit, contrastait avec Muller sur ce point qu'il paraissait au contraire avoir beaucoup plus d'années que n'en accusait son acte de naissance.

Plutôt petit que grand, plutôt épais que mince, il avait une figure ridée et ratatinée, dont cependant la bonhomie n'était point exclue.

Voué par son état à des observations, à des contemplations perpétuelles, il était devenu philosophe et s'était formé un jugement très sain.

Il était tenu en haute estime par M. Muller, qui se plaisait à converser avec lui, malgré son défaut d'instruction, et par tous les cultivateurs, à qui il prédisait souvent les variations atmosphériques.

Eté comme hiver, on le voyait en sabots et affublé d'un vêtement de laine de couleur roussâtre naturelle depuis les bas jusqu'à la double veste.

Dans l'exercice de ses fonctions il ajoutait une peau de bique pour se mieux préserver du froid.

Il portait aussi le grand tricorne *fendeur de brouillards.*

Le barbier Gottorp était un homme jeune, trente ans environ; il avait le teint clair, les yeux bleu-faïence, les cheveux gris-de-lin.

Svelte et bien proportionné, il rehaussait ses avantages physiques par un costume élégant et soigné: c'est ainsi que son gilet des grands jours avait des montres d'argent en guise de boutons et qu'il portait une boucle d'argent aussi au galon de son chapeau de feutre noir, haut de forme.

Sa pipe était plaquée d'argent et son grosse de poche un vrai chef-d'œuvre d'ornementation où le cuivre, l'argent, le fer, la nacre, l'ivoire, l'écaille, formaient un assemblage baroque et d'un goût contestable.

C'était un garçon fort instruit d'ailleurs, sorte de *frater* de campagne, un peu chirurgien, un peu médecin, un peu dentiste, un peu vétérinaire, homme de ressources, en un mot.

Son défaut principal était la vantardise.

En France, on l'eut pris pour un Gascon.

Ces trois personnages s'étaient rangés autour du poêle, et ils continuaient une conversation commencée en chemin.

—Eloé, de la bière, mon enfant, dit M. Muller.

—Tout de suite, M. le juge, répondit la jeune fille, qui se mit en devoir de préparer les verres à l'angle d'une table, la moins éloignée du poêle, puis de descendre à la cave remplir un broc de grès d'une contenance de plusieurs litres.

Le juge de paix reprit:

—Comme je vous le disais donc, c'est dans huit jours que M. le comte doit recevoir au château sa vénérable fiancée, comme il l'appelle.

—Quel âge a-t-elle donc? interrogea Jehan, que la qualification de "vénérable" avait surpris.

—Dix ans de plus que lui, je crois, répondit M. Muller avec indifférence.

—Alors, elle a cinquante ans, souligna Jehan.

—Cinquante ans juste, confirma Gottorp le barbier, mais.... cent mille doubles florins de dot.... ce qui rachète bien des torts. J'emploie à dessein cette expression, car on la dit bossue.

—Oh! si peu! fit M. Muller.

Et avec sa bonhomie naturelle, il se hâta d'ajouter, sans paraître y attacher quelque mauvaise intention:

—Mais par devant, cela ne se voit presque pas.

—Bon, bon, ce n'est pas un mariage d'inclination; pas même un mariage de raison: c'est une affaire, observa judicieusement le guetteur Jehan.

—Pas autre chose, confirma le barbier. On dit qu'il a mangé toute sa fortune? ajouta-t-il, en se tournant vers le juge de paix.

—Tout ce qui lui revenait du chef de sa mère, hélas! Et c'était considérable: trois ou quatre fois l'importance de ce qui lui reste.... Et il ne lui reste plus que la terre de Remsthal, avec les forêts, les étangs et le château. Heureusement il n'en a eu que l'usufruit jusqu'à présent.

—Tiens! fit Gottorp étonné, et pourquoi?

—Pourquoi? reprit M. Muller, parce que le général Otto, son père, qui s'était remarié en France, en 1815, avait réservé cette part de son immense fortune pour sa nouvelle épouse dont il attendait anxieusement l'arrivée depuis plus de six mois, lorsqu'il est mort en 1847.

Or, d'après le testament, si, au bout de vingt ans, cet héritage n'est pas réclamé par les ayant-droit, il fait retour au comte Oswald, notre seigneur. C'est dans six semaines, le 1er mai, qu'expire la vingtième année, et que le domaine de Remsthall va passer dans ses mains.

—Quelle singulière idée a eue le comte Otto d'aller se marier en France et d'y laisser sa femme! dit Gottorp en manière d'interrogation.

—Ça, fit le juge de paix, c'est une véritable histoire......

—Si vous nous la contiez, monsieur Muller?

—Volontiers, barbier.

Et, comme Eloé venait de les avertir que la bière était sur la table, nos trois hommes prirent place, et M. Muller continua à voix basse, malgré que la jeune servante se fût retirée à l'autre extrémité de la salle:

—C'était en 1814: les armées alliées occupaient la Champagne. Le général Otto, qui commandait un corps d'armée, se trouvait à Troyes. Là, un grand personnage de la ville, pour faire honneur à nos officiers, les invita à une grande fête, festin et bal. Le général, qui ne boudait pas plus à table et aux plaisirs qu'au feu, s'y conduisit comme en pays conquis.

Au moment où le bal commençait à s'animer, il expulsa de la maison pères, frères et maris de mesdames les Troyennes. Celles-ci ne voient dans l'éloignement de leurs parents qu'une plaisanterie originale et continuent à danser. Puis, tout à coup, à un signal, les lumières sont éteintes, et toute la maison reste dans la plus profonde obscurité.

—Ah! ah!... fit Gottorp en souriant; et.... que s'est-il passé?

—Vous m'en demandez trop, barbier; les dames ne l'ont pas avoué....

—Mais les maris.... ils ont dû faire une drôle de tête, M. Muller!

—Ils avaient bien un peu mérité ce qui leur arrivait, fit observer Jehan.

—C'est aussi mon avis, Jehan, ajouta le juge de paix; on ne doit jamais, sous aucun prétexte, fêter l'étranger qui envahit son pays.

Eloé, qui connaissait les habitudes des trois personnages, ayant vu que le broc était vide, était allée en remplir un second, et l'avait apporté sur la table.

Elle avait, des scènes précédentes, conservé un air de tristesse qui contrastait avec sa gaîté habituelle et qui frappa M. Muller.

Au même instant l'aubergiste rentrait.

—Eh bien! eh bien! qu'est-ce qu'il y a donc, ma petite Eloé? demanda le juge de paix.

—Rien, M. le juge, répondit la jeune fille avec un sourire contraint et en baissant les yeux.

—Que si, que si, il y a quelque chose, reprit M. Muller en la considérant.

Borusgeld, d'un geste impératif, indiqua la direction de la cuisine à la pauvre enfant, qui se retira sans répondre.

—Père Borusgeld, continua M. Muller, qu'a donc la petite? On dirait qu'elle a pleuré.

—C'est une bégueule, répondit l'aubergiste d'un ton de mauvaise humeur, une sotte, une propre-à-rien....

—Vous êtes plus que sévère à son endroit, Borusgeld.

—Bah! grommela l'aubergiste sans se départir de son accent bourru, si quelqu'un a l'air de vouloir badiner avec elle, ce sont des cris de merlusine à dépeupler la forêt.

—Pourtant, réclama M. Muller, elle est bonne et aimable avec tout le monde.

—Personne ne s'est jamais plaint d'elle...., à ma connaissance, ajouta Gottorp. Mais si un individu prétend avec elle à certaines libertés, on ne peut pas, raisonnablement, faire un tort à cette jeunesse de ne s'y point prêter.

—Hé! riposta Borusgeld avec un mouvement d'épaules, un baiser n'engage à rien, et ça ne la ferait pas mourir, que diable!

—Bien sûr, dit à son tour Jehan, le veilleur de nuit; mais les jeunes filles qui se laissent comme ça embrasser par le premier venu, m'est avis qu'elles ne valent pas cher. Et je suis heureux de savoir que Mlle Eloé n'est pas de celles-là. Car enfin, si je m'intéresse à elle, j'en ai bien un peu le droit, moi qui l'ai trouvée, une nuit, sous le porche de l'église. Votre digne femme l'a élevée dans de bons principes auxquels vous devriez tenir, Borusgeld.

—Permettez, permettez....

—Moi, interrompit Gottrop, si elle était ma fille et que j'eusse, comme vous, les moyens de faire autrement je ne la ferais pas servir à boire.

—Permettez, barbier, vous n'entendez rien au commerce. Une jolie fille est faite pour attirer la clientèle. Sans cela.... il y a bel âge qu'elle aurait pu chercher ailleurs la nourriture et le logement.

—Oh! fit Jehan, indigné.

—Qu'est-ce qu'elle m'est, après tout? Ce n'est jamais qu'une enfant trouvée......

—Oh! oh! père Borusgeld, continua Jehan.

—Il faut qu'elle gagne ce qu'elle a coûté, je ne connais que ça......

—Borusgeld, Borusgeld, fit le juge Muller avec reproche, cessez-vous parler ainsi!

—Voilà bientôt vingt ans que je la nourris, poursuivit l'aubergiste obstiné dans sa manière de voir et de comprendre les choses, ça fait un capital.... Il faut que ça me rentre.

—Soit, acquiesça M. Muller, mais, honnêtement, au moins. Depuis trois ans que votre brave femme est morte, la petite vous a épargné deux fois plus qu'elle ne vous a coûté.

..Les temps sont durs, grogna l'aubergiste, qui ne savait plus quels arguments invoquer.

..Je me rappelle, continua M. Muller, que c'était le désir de votre pauvre femme,—que Dieu ait son âme!—qu'Eloé fût regardée ici comme sa propre enfant.—

—Bon! réplique cyniquement l'aubergiste; alors la maison lui appartenait, à ma femme; mais aujourd'hui que tout est à moi....

Une bouffée de dégoût monta du cœur aux trois interlocuteurs de l'aubergiste.

..Payez-vous, M. Borusgeld, fit le juge de paix en jetant sur la table une pièce d'argent que l'aubergiste emporta à son comptoir pour la convertir en monnaie et en rendre l'excédant.

..Pauvre Eloé! soupira Jehan.

..Le misérable! murmura Gottorp avec mépris.

M. Muller ayant rempli les trois verres, Gottorp lui dit à mi-voix et de façon à faire comprendre à l'aubergiste qu'il n'eût point à venir se mêler à leur conversation:

.. Vous n'avez pas achevé ce que vous étiez en train de nous conter.... vous savez bien?.... le général.... le bal....

—Oui, oui. Eh bien! le lendemain l'ivresse était dissipée; le général eut remords de sa conduite envers une certaine jeune fille de quinze ou seize ans, dont le père, alors capitaine dans l'armée française, se battait contre nous. C'était un honnête homme, en somme, le général. Pour réparer autant que possible ses torts envers la demoiselle, il offrit de l'épouser. Au cours de la guerre, cette demoiselle, qui s'appelait Blanche de Juilly, resta orpheline. Le mariage finit par avoir lieu.

A quelque temps de là, le général fut blessé assez dangereusement. La paix fut enfin signée. La jeune femme du comte Otto allait devenir mère; il la laissa à Troyes et revint à Remsthal mettre ordre à ses affaires. Depuis lors, sa santé demeura toujours languissante. Un jour, il envoya en France son ami et compagnon d'armes, le major Waldteufel, qui devait lui ramener sa femme et sa fille, mais, ni l'un ni les autres ne sont arrivés ici. Le général en mourut.

Sur ces mots, le juge de paix se leva de table. Ses compagnons en firent autant.

—Et l'on n'a jamais eu de leurs nouvelles? questionna le barbier, que ce récit avait intéressé.

Le général avait écrit au maire de Troyes, et ce magistrat lui avait répondu que: Un jour, Mlle Blanche de Juilly, comtesse de Remsthal, avait disparu de la ville avec sa fille et son jeune frère, âgé de quatre ans et demi, et qu'on ne savait pas la direction de son voyage.

Les trois causeurs prirent la direction de la porte, tout en se communiquant leurs réflexions à voix basse.

Comme ils passaient près du comptoir, Borusgeld tendit la main pour arrêter M. Muller.

—Voici votre monnaie, mon juge, dit-il, de sa voix la plus aimable et comme pour atténuer la mauvaise impression qu'il sentait avoir faite dans l'esprit de ses clients.

—Merci, M. Borusgeld, répondit M. Muller avec indifférence.

L'aubergiste, toujours obséquieux, s'empressa d'ouvrir la porte, s'effaça le plus possible pour laisser sortir les trois hommes qu'il salua en se découvrant, à l'intention évidente du juge de paix seulement; puis, la porte close, il accourut près du poêle se plonger dans son vieux et vaste fauteuil.

VI

LE MARCHÉ

L'aubergiste, resté seul, se goberge comme un sybarite entre les planches de son siège, les yeux béatement demi-clos, le sourire de la satisfaction épanoui sur ses grosses lèvres. Des pensées couleur de roses semblaient se succéder dans son cerveau. Ses mains reposaient jointes sur son volumineux abdomen, et, machinalement, ses pouces, tournant et détournant, évoluaient l'un autour de l'autre, tandis qu'alternativement il croisait sa jambe droite sur son genou gauche, et sa jambe gauche sur son genou droit.

Quand il eut longuement médité, il pensa qu'une bonne pipe lui ouvrirait peut être bien de nouveaux horizons, et il alla la dépendre du clou où elle reposait. Puis, l'ayant consciencieusement bourrée et allumée, il se rassit.

Tout en suivant des yeux les colonnes de fumée qu'il tirait épaisses et larges du fourneau de sa grosse pipe de porcelaine, il se mit à monologuer entre ses dents:

—Borusgeld, mon bonhomme...., si tu n'es pas un sot, si tu sais t'y prendre.... voici le moment où la petite va te rapporter plus qu'elle ne t'a coûté. Voyons.... précisons bien les faits. Premier point: Le comte épouse une vieille fille pour sa fortune.... mais.... il ne serait pas fâché d'en avoir, en même temps, une toute jeune sous la main.

Et il se mit à rire d'un rire bestial qui faisait tressauter sa panse; puis il continua:

—S'il veut y mettre le prix.... mais c'est qu'elle a une tête, la mâtine!.... Deuxième point: Je crois bien qu'elle aime ce garnement de Christiern,.... mais ce ne peut être grave..... Avec quoi et comment l'épouserait-elle, si le comte ne le nomme pas garde? Tant qu'il ne sera que valet, doit-il sérieusement y songer? Ah!.... Les grands seigneurs se lassent vite de ces sortes de relations, et dotent volontiers une fille qui a su leur plaire... Il ne s'agirait donc, pour Christiern, que de fermer les yeux à propos... et, en échange, il recevrait bientôt, avec une bonne sacoche, sa commission de garde... Malheureusement, l'animal est capable de brutaliser son maître comme les dragons de ce matin... Et c'est qu'il n'y va pas de main morte!... Voilà le côté dangereux de l'affaire. Ma foi! le mieux serait de se débarrasser de lui... Ça regarde le comte, c'est son affaire,... et non la mienne.

A cet instant, il lui sembla percevoir au loin un tintement de grelots. Il prêta l'oreille et se convainquit qu'il n'était pas le jouet d'une illusion. Il sortit de son fauteuil, comme poussé par un ressort, et courut accrocher sa pipe.

—C'est lui! se dit-il. Décidément il en tient. A l'œuvre, Borusgeld! de l'adresse, mon bonhomme, et ta fortune est faite!

Quand il jugea que le comte arrivait dans la cour de l'auberge, il ouvrit la porte toute grande et retira son bonnet de fourrure.

Le comte parut bientôt sur le seuil, et, avant de pénétrer, il secoua d'un mouvement d'épaule la neige qui couvrait sa pelisse.

—Il fait un temps de tous les diables! dit le comte, en frappant le sol pour détacher de ses chaussures la neige qui s'y était fixée dans le trajet de son traîneau à la salle.

—Il est vrai, monseigneur, que c'est un temps tout à fait diabolique pour la saison, confirma l'aubergiste. Dois-je mettre à l'écurie le cheval de monseigneur?

—Non. Servez-moi seulement un verre de vin chaud, très chaud, et je pars.

—Monseigneur ne préfère pas du punch?

—Non, non, Faites vite.

Avec un empressement et une vivacité qu'on n'aurait guère soupçonné devoir se produire chez ce gros homme, l'aubergiste courut à la porte de la cuisine, et, frappant du revers des doigts contre le panneau, il cria:

—Eloé!.... un verre de vin chaud, très chaud, pour monseigneur.

Puis revenant auprès du comte qui s'était installé dans le fauteuil, près du poêle:

—Ma fille va vous l'apporter, monseigneur.

Et comme le comte ne paraissait pas se presser d'entamer la conversation sur la cause évidente de son retour, Borusgeld crut devoir commencer:

—Monseigneur est revenu seul?

—Oui.

Il se fit encore un silence.

Vraisemblablement, le comte hésitait sur la façon d'aborder son sujet; cependant, il se décida à ouvrir le feu tout d'abord sur un ton qu'il cherchait à rendre indifférent:

—A propos, Borusgeld, c'est bien dommage que votre fille soit si.... comment dirai-je?.... si.... farouche.

—Bien sûr, monseigneur.

—Vous auriez bien dû l'envoyer passer quelques mois à la ville pour qu'elle y apprît un peu de savoir-vivre. Là-bas, les demoiselles ne sont pas plus mauvaises qu'ici, mais au moins elles sont plus sociables.

—Monseigneur a raison.

—J'avais pensé à elle....

—Monseigneur a eu cette bonté?

—Je voulais la faire rentrer au château au service de la comtesse....

—Un tel honneur!

—Mais elle n'y consent pas.

—Une position aussi avantageuse! Elle l'a refusée? s'écria Borusgeld en jouant la surprise.

—Mon Dieu, oui.

—Je vois ce que c'est, monseigneur.... Je m'en doutais bien un peu.... maintenant j'en suis sûr. Maudit chasseur!

—Quoi?.... quel chasseur?....

—Oh! ça ne peut guère intéresser monseigneur, répliqua hypocritement Borusgeld, qui se sentait maître du terrain et voulait agir par la jalousie sur les sentiments déjà manifestés par le comte.

—Peut-être, Borusgeld; cela m'intéresse beaucoup au contraire. De quel chasseur est-il question?

..Du chasseur de Votre Excellence.

—Mon valet? fit le comte surpris, en se tournant vivement vers l'aubergiste qui s'était aussitôt composé un air embarrassé, mais qui, prêt à la riposte, se hâte d'expliquer sa réponse.

..Je veux dire, monseigneur, que je lui crois des intentions sur ma fille.

..Ce rustre!

..Pardieu, oui, monseigneur, depuis l'automne dernier. Je n'y avais pas pris garde, mais à cette heure j'y vois clair, et pardon, monseigneur, je ne devrais pas dire cela de ma fille, mais....ça ne m'étonnerait pas qu'elle fût moins sauvage avec lui qu'avec Votre Excellence.

—Comment! ce drôle, ce pied gueux, ce....

—Oh! en tout bien, tout honneur! monsieur le comte.

La voici, monseigneur, ajouta l'aubergiste en baissant la voix.

Un bruit de loquet venait de se faire entendre, la porte s'était ouverte et la charmante Eloé s'avançait portant sur une assiette de faïence à fleurs rouges et vertes, le verre de vin chaud rempli jusqu'au bord et fumant.

On eût dit une vestale portant une offrande à sa divinité, une Hébé vêtue à la mode du pays souabe. Son apparition rappelait à la pensée l'expression virgilienne: *Incessu patuit Dea.*

Le comte la considérait avec des yeux brillants d'admiration.

Eloé n'alla pas droit à lui, comme elle l'avait fait la première fois; le regard fixe et obstiné du comte, qu'elle sentait ou devinait plutôt qu'elle ne voyait, l'embarrassait.

Son attention tout entière était concentrée sur le verre un peu trop plein, que le moindre vacillement pouvait faire déborder.

Elle passa derrière le fauteuil du comte et déposa adroitement assiette et verre à l'extrémité d'une table, à portée de la main du consommateur; puis, avec une révérence toujours gracieuse et un sourire non embarrassé, quoique un peu contraint, elle dit de sa voix harmonieuse comme une musique:

—Monseigneur est servi.

Et elle reprit, sans se hâter, le chemin de la cuisine.

Le regard du comte l'avait suivie jusqu'à la porte, qui se referma sur elle.

—Une figure d'ange! murmura-t-il.

Et ses yeux restaient rivés sur l'endroit de la salle où Eloé avait disparu.

—Ah! se plaignit hypocritement Borusgeld, en exhalant un soupir; ah! je suis assez désolé de la voir si peu complaisante avec mes pratiques! Elle m'en attire déjà beaucoup.... mais combien il m'en viendrait d'autres si elle voulait être.... plus aimable!....

Le comte s'était levé, et, après avoir bu la moitié de son verre, il se détermina à aller droit au but:

—Voyons, Borusgeld.... elle dépend de vous?

—Sans doute, monseigneur.

—Cela vous irait il qu'elle vint au château?

—Je ne demanderai pas mieux, mais...

—Mais quoi!

—J'ai besoin d'elle ici.... Elle me fait, à elle seule, l'ouvrage de deux servantes.... Je perdrais beaucoup à la laisser partir.... Monseigneur doit comprendre....

—Je comprends parfaitement. Nous nous entendrons, j'en suis sûr. Cela me coûtera une somme ronde, hein?

Borusgeld, embarrassé pour fixer le prix de l'odieux marché, ne répondit pas.

Il craignait de n'oser demander une assez forte somme; il préférait en laisser l'initiative au comte, car il le savait dépensier.

Et puis, dans sa pensée, l'absence d'Eloé ne devait pas être éternelle; elle réintégrerait assurément l'auberge au bout de quelques semaines, de quelques mois au plus!...

—Un millier de florins, ça vous va-t-il? reprit le comte, en faisant siffler sa cravache sur ses bottes.

Borusgeld baissa les yeux, non par pudeur.

Il ne répondit pas catégoriquement à cette proposition, qui dépassait toutes ses espérances.

—Si seulement Christiern n'était pas mêlé à tout cela! soupira-t-il.

C'était un acquiescement indirect, mais implicite.

—Ne vous inquiétez pas pour si peu, Borusgeld, je m'en charge. Ce garçon fier et entêté m'a toujours déplu. Je m'en débarrasserais dès ce soir, s'il était au château; mais je lui ai permis de s'absenter, et il ne reviendra pas avant la nuit. Demain, je l'envoie chez Robin, en recommandant qu'on ne le laisse pas manquer d'ouvrage. J'espère que, tant qu'il y aura de la neige, nous n'en entendrons plus parler. D'ici là, ajouta le comte en jetant un écu sur la table, j'y compte bien, nous aurons rentré nos foins....

Et il se mit à rire du sens cynique qu'il appliquait à ses dernières paroles.

—Surtout, monseigneur, observa l'aubergiste, que votre excellence ne l'éloigne qu'avec de bonnes paroles. Les amoureux sont défiants, et il ne faut pas qu'il se doute....

—Sois tranquille, fit le comte en sortant.

Ce tutoiement, jeté au départ à l'aubergiste, remplit de joie le cœur de celui-ci; c'était comme un sceau apposé sur le marché dont Eloé venait d'être l'objet.

De scrupules, Borusgeld n'en avait guère. S'il était jusqu'alors resté à peu près honnête homme, c'est que sa cupidité n'avait pas encore été tentée aussi efficacement, vu le milieu dans lequel le confinait le cercle, peu étendu d'ailleurs, de son commerce.

La présence, dans son auberge, d'un grand seigneur, lui avait subitement fait entrevoir d'autres horizons.

Jusque-là, ses ressentiments contre sa fille adoptive s'étaient bornés à quelques scènes de reproches sur la raideur et la froideur avec lesquelles elle accueillait les amabilités grotesques des pratiques de l'auberge, des charretiers et des rouliers de passage.

La perspective d'un profit énorme et immédiat à réaliser avec le comte effaça aussitôt de sa cervelle le dernier vestige de sens moral qui s'y trouvait encore.

Eloé eût été sa propre fille qu'il n'eût peut-être pas eu plus de scrupules de la livrer, sous le faux prétexte qu'elle ne prenait de service au château que près de la comtesse et que c'était une position enviée et enviable.

Quant au comte, il était pour lui, censé ne pas exister, quoiqu'il fût l'instigateur de cette affaire; car ce n'était que comme une affaire que l'aubergiste considérait ce pacte d'infamie.

Eloé, qui n'était en somme pour lui qu'une étrangère, une servante, pouvait donc être sacrifiée, sans que sa conscience lui fît le moindre reproche.

Il se disait aussi que, puisque le comte, qui était d'une nature supérieure à la sienne, trouvait cette action toute naturelle, il aurait mauvaise grâce, lui, simple paysan, à vouloir, en fait de délicatesse, en remontrer à son seigneur.

Enfin, au dessus de tous les raisonnements qu'il se tenait pour innocenter sa conscience, il apercevait, dans une auréole lumineuse, les sacs d'écus de monseigneur, qui devaient bientôt arrondir son pécule.

Borusgeld était un coquin, qui ne demandait qu'à s'absoudre en s'autorisant de l'exemple de son supérieur.

VII

UN CARACTÈRE.

Le bruit des grelots du cheval du comte qui s'éloignait avertit Eloé qu'elle pouvait desservir.

La jeune fille entra dans la salle.

Malgré la neige qui ne cessait de tomber, l'aubergiste était resté sur le seuil de la porte, réfléchissant à la situation et à ses conséquences.

Quand l'épaisseur de la neige tourbillonnante et un coude de la route lui eurent dérobé la vue de l'attelage du comte, il ferma la porte.

Tu sais, dit-il à Eloé avec une certaine douceur, reflet de sa satisfaction intérieure, tu sais que cet excellent comte, notre maître, va se marier?

—Je le sais répondit Eloé avec indifférence.

—Si tu le veux, continua-t-il, c'est le vrai moment de te faire une position... et une jolie!

—Comment cela?

—Hé! la future comtesse aura besoin d'une femme de chambre, et...

—Jamais, mon père, interrompit avec indignation la jeune fille, que cette proposition, réitérée plusieurs fois dans la même journée, révoltait, à la fin, jamais je ne mettrai les pieds au château!...

Borusgeld fut étonné de la fermeté et du ton résolu qui avaient dicté cette réponse.

Ce n'était plus la douce enfant qui courbait la tête sous les accès de mauvaise humeur et sous les ordres du chef de la maison: il s'était opéré en elle une transformation: elle avait deviné qu'il se tramait contre elle quelque infâme machination et elle était déterminée à lutter de toute sa force.

—Quoi? quoi? qu'est-ce qui te prend?.. Qu'y a-t-il donc de si terrible au château?... Dirait-on pas que le diable y fait des siennes comme dans le vieux moulin du barrage?

Borusgeld avait prononcé ces paroles d'un air moitié bourru, moitié bonhomme.

Il continua en riant, d'une façon goguenarde.

—Est-ce que, par hasard, tu aurais des visées plus hautes?... hé! hé! Pour une fille de ta condition... de ta classe!...

—Mon père, reprit la servante d'une voix douce mais ferme, si votre intention est de ne pas me garder plus longtemps chez vous, sans doute, il faut que je parte...

Puis, relevant la tête, qu'elle avait tenue humblement baissée, elle ajouta:

—Mais, au château, je n'irai pas!

—Et moi je te dis que tu iras! s'écria l'aubergiste, pris d'une colère subite en entrevoyant l'écroulement de ses projets par la résistance inattendue de l'enfant révoltée.

Et prenant sa grosse voix commune et railleuse, il poursuivit:

—Crois-tu donc que j'aurai engraissé un oiseau de ton espèce pendant vingt ans pour que le moment venu de me payer de mes avances, il s'envole capricieusement? Nous verrons bien qui, de toi ou de moi, fera la loi ici?....

Il se mit à marcher à grands pas à travers la salle, heurtant un banc, bousculant un escabeau, manifestant ainsi sa fureur de l'opposition qui était faite à ses ordres.

Cependant Eloé, dans la candeur de son âme, ne pouvait supposer qu'il y eut entente entre le comte et celui qu'elle appelait son père; elle croyait encore que celui-ci ne voulait que lui procurer un sort qu'il supposait avantageux pour son avenir.

Aux brutales paroles de reproche qui venaient de lui être adressées, elle sentit l'amertume lui monter du cœur à la bouche et des larmes obscurcir ses yeux.

—Mon père, fit-elle d'une voix altérée, je vous ai obéi toute ma vie.... mais je sais ce que l'on veut que je sois au château.... le comte me l'a assez clairement fait entendre.... Vous voyez bien que je ne puis, que je ne dois pas accepter!....

De ses yeux qui laissaient échapper de grosses larmes, elle suivait Borusgeld dans sa marche agitée.

Celui-ci ne daigna pas même la regarder.

—Mon père, je vous en supplie, n'exigez pas mon départ!.... Ma pauvre mère défunte ne m'a pas élevée pour le rôle honteux qu'on me destine là-bas!....

Etranglée par l'émotion, Eloé ne put continuer de parler: elle tomba sur un banc, et, cachant sa tête dans ses mains, elle pleura et sanglota.

Borusgeld s'arrêta un instant à la contempler, visiblement contrarié de la tournure qu'avait prise l'entretien; puis il se remit à arpenter encore la salle à grands pas, en hochant la tête et en se parlant à lui-même.

Pendant ce temps, le jour avait baissé; l'obscurité commençait à envahir la salle.

—Que le diable emporte la sottise de ces péronnelles!.... et l'imbécillité de ces grands seigneurs qui, parce qu'ils ont de l'or plein leurs poches, viennent vous tenter!.... Ils croient que rien ne peut, rien ne doit leur résister!.... Ah! le comte a tout gâté avec son empressement.... sans cela, elle ne se doutait de rien, et tout allait au mieux. C'est mille florins que je perds, quoi!.. mille florins!.... Le bénéfice de plusieurs années!... Je ne puis pourtant pas abandonner comme ça la partie.... D'ailleurs tout n'est pas encore désespéré......

[*A continuer.*]

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*

Messieurs,

Je prends la liberté de vous adresser quelques lignes à propos du système de *sous* que je viens d'inaugurer dans mon établissement. Afin de faciliter, autant que faire se peut, mes nombreux clients, je cherche toujours à vendre au plus bas prix possible; pour arriver à ce *bas* prix j'ai dû avoir recours à la monnaie fractionnelle de presque tous les grands centres, *le sou.*

Pour bien me faire comprendre, je dirai qu'une paire de souliers peut se vendre à 96 sous, mais pas à moins; avec notre système actuel on est obligé de faire perdre 4 sous à l'acheteur, parce qu'on est forcé de demander une piastre pour ces mêmes souliers.

Afin de vendre mes articles à leur *juste valeur*, je rendrai des sous à mes clients. Comme il n'y a pas de doute que mon système deviendra populaire on n'aura pas de peine à se débarrasser de ces sous, dans le petit commerce. Il est bien entendu que le sou ayant cours dans mon établissement, ceux qui voudront se chausser *et payer tout en sous* seront les bienvenus. Comme la presse américaine s'est déjà occupée de mon système, j'ai eu le plaisir de recevoir de nombreux visiteurs qui m'ont donné leurs opinions pour ou contre. Comme le sujet dont il s'agit ici est intéressant pour beaucoup, vos nombreux lecteurs liraient sans doute avec plaisir quelques lignes sur l'idée que je vous soumets.

Respectueusement,

ARTHUR DURIEU.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Australian Ang. 2499 Sandrey pour Liverpool 20 1er dist, T & G Forwood
Andean Ang. 2 47 Alexander pour Liverpool 45 4e dist, T & G Forwood
Chase Am. 576 Peterson pour les ports de la Floride Alger, R S Post & Son
Catalan Esp. 15 7 Andreos pour Liverpool 27 1er dist, A K Miller &co
City of Dallas Am. 915 Leitch pour Belize 15 1er dist, Macheca Bros
Celia Ang. 2'68 Harris pour———Pointe, Hall & Vaughan
Eduardo Esp. 2153 Echevarria pour Liverpool 25 3e dist, L Ranger &co
Gussie Am. 998 Hill pour———Alger, C A Whitney &co
Gladiolus Am. 1941 Stenhause pour Brême, 43 4e dist, A K Miller &co
Heredia Cos Rica. 241 Price pour——— 13 1er dist, W D Clark &co
India All. 1351 Haberland pour Hambourg 42 4e dist A K Miller &co
Juana Esp. 1179 Gastanaga pour Liverpool 25 3e dist, L Ranger &co
Louisiana Am. 2840 Gager pour New York 8 3e dist, A Moulton &co
Mariner Ang. 1443 Jones pour Liverpool 10 3e dist, Lucas E Moore &co
Margaret Am. 508 Otteson pour Belize Hon 16 1er dist, S Oteri & Bro
New York Am. 2285 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Oxenholme Ang 2685 McFee pour Liverpool 41 4e dist, Lucas E Moore &co
Puerto Riqueno Esp. 2063 Yzaguirre pour Liverpool, 44 4e dist, L LaCombe &co
Riverdale Ang. 2009 Sharp pour Liverpool 44 4e dist, Hall & Vaughan
Tobasco Mex. 279 Powell pour———Alger, Avendano Bros
Wiking Ang. 2588 Topper pour Liverpool 10 1er dist, J W Brownlee
W G Hewes Am. 1118 Brown pour——— Alger C A Whitney &co
Wanderer Am. 531 Evans pour Belize Pie Tier, Macheca Bros
Warrior Ang. 1281 Nevill pour Liverpool 10 1er dist, Lucas E Moore &co

NAVIRES

Ancroid Ang. 1025 Gardner pour Liverpool 25 3e dist, Norton & Bell
Friga Ang. 1135 Colford pour———4e rue, Muir, Duckworth &co
Lydia Skolfield Am. 1264 Miller pour la Russie 34 1er dist, L Ranger &co
Mabel Taylor, Ang. 1329 Goudey pour Liverpool 26 1er dist, Norton & Bell
Melmerby Ang 1510 Gross pour Liverpool 1re rue, Hall & Vaughan
Mount Pleasant Ang. 1493 Wallace pour Liverpool, 3e rue, L LaCombe &co
Northampton Am. 1130 Murphy pour Liverpool, 32 1er dist, A K Miller &co
Resolute Am. 1645 Nichols pour Liverpool 7e rue, Norton & Bell
Ryerses Ang. 1428 Dennis pour le Havre 32 1er dist, Hall & Vaughan
Swallow Am. 1209 Duncan pour la Russie 40 4e dist, Lucas E Moore &co
Sarnak Am. 855 Ulmer pour Reval 45 4e dist, A K Miller &co
Scotia Am. 1172 Oliver pour le Havre 3e rue A K Miller &co
Savannah All. 1431 Tableman pour Brême 30 3e dist, A K Miller &co
Wm Tapscott Am. 1690 Ray pour——— 35 1er dist, Lucas E Moore &co

BARQUES.

Chas Bal Nor. 785 Wilhelmsen pour——— 18 3e dist, Robt Orrleis
Edward Cushing Am. 497 Bickmore pour——— 16 1er dist au capitaine
Fermoso Aut. 524 Sessinich pour——— 17 3e dist, S A Cosulich
Guisto Aut. 597 Rodoslovich pour Liverpool 25 3e dist, A K Miller &co
Gentleri Tarabochia Aut. 778 Tarabochia pour la Russie 29 3e dist, A K Miller &co
Hugh Cann Ang. 1007 Cann pour Liverpool 21 1er dist, Norton & Bell
India Rus. 785 Caire pour———33 1er dist au capitaine
Kennard Am. 617 Dowling pour———10 1er dist, au capitaine
Leamington Ang. 978 Cunningham pour——— 1re rue, Forstall Ross & Clayton
Matura Ang 1194 Hosmer pour——— 6e rue, Forstall Ross & Clayton
Noel Nor. 512 Christopherson pour Baltic 22 1er dist, Robt Orrleis
Navigatore Ital 613 Laura pour———24 3e dist, A K Miller &co
Phison Aut. 720 Ossolich pour le Havre 24 3e dist, A K Miller &co
Palo Alto Am. ——— Giffen pour——— Gretna, Woodward & Wight
Palermo Ang. 836 McLaughlin pour Liverpool 3e rue, Hall & Vaughan
Panama Am. 582 Townsend pour———10 3e dist, Norton & Bell
Senator Iken All. 1277 Frahlich pour Brême, 29 3e dist, A K Miller &co
Sant Anna Ital 668 Jaccarino pour Gênes 33 3e dist, A K Miller &co
St Olaves Ang. 592 Camp'ing pour Malaga 6e rue, DeWolf Hammond
Teresa Figueras Esp 524 Juene pour Barcelonne 33 1er dist, G Corral &co

BRICKS.

Elisa Ang. 268 Watts pour——— 8e rue Silas Weeks &co
Frithiof Suéd. 221 Petersen pour———22 1er dist, au capitaine
John Shay Am. 397 Nickerson pour——— 29 3e dist, Norton & Bell
Purisima Concepcion Esp. 318 Puno pour——— 23 1er dist, G Corral &co

GOELETTES.

Ariel Mex. 118 Brown pour———Gretna, Gordon & Gomila
Eclipse Ang. 76 Jackson pour———13 1er dist E Pilsbury
J G Whipple Am. 88 Sons pour———6e dist. au capitaine
Royalist Ang. 111 Bodden pour———Pie Tier, E Pilsbury
R B Locke Am. 66 Tredup pour Bay Islands Pie Tier, G Grande
Robert Graham Dun Am. 596 Anderson pour———13 1er dist, A K Miller &co
Silver Wing Am. 143 Loose pour———19 1er dist, Woodward & Wight
Vernet Am. 149 Huntermann pour Tampico Westwego, J P Macheca

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Morgan City, Adams.....parti 14 jan
Steamship Louisiana, Gager.....parti 14 jan
Navire City of Boston, ———.....en chargement 21 déc

BALTIMORE.

Goelette Lizzie Wilson, Wilson, expédiée 14 jan

BARROW.

Barque Romanoff, Pearce,.....partie 12 janv

LIVERPOOL

Steamship Mexican, Harrison, en chargement 1er
Steamship Quebec, Dale,...en chargement 22 déc
Barque Ocean, Anderson, en chargement 29 déc
Navire Cashier, Falfer,.....parti 10 jan
Navire Shenandoah, Jones,...en chargement 22 déc
Navire John Murphy, Cosman,.....parti 11 déc
Navire Herman, Dickson,.....parti 24 déc
Navire Nettie Murphy, Raymond,.....parti 11 déc
Barque Sarah Emma, Lewis,.....partie 19 nov
Navire Regina, Bain,.....parti 20 nov
Barque Luigi V, Volpe,.....partie 5 nov

LONDRES.

Navire Royal Visitor, Bernier,.....parti 3 janv
Navire City of Liverpool, Whitteed,.....expédié 7 janv
Barque Cap. Christansen.....partie 31 déc

GRAVESEND

Barque Wimmera, Robbins,.....partie 24 nov

NEWPORT.

Barque St Julien, Frits,....en chargement 4 déc

SUNDERLAND.

Barque Trieste Tarrabochia, Tarrabochia,.....partie 9 déc

SHARPNESS.

Barque Gaspee, Meyter.....partie 9 janv

STETTIN.

Barque Iris, Mathes,.....partie 16 déc

BORDEAUX.

Barque Louisiane, Podesta,.....partie 3 janv
Navire Scioto, Flowers,....en chargement 30 déc
Barque Hesselhurst, Goudy,.....partie 14 déc

MARSEILLE.

Barque Engelbrechtt, Eckman, en chargement 29
Barque Ferrari, Rosso,....en chargement 15 déc
Barque Kera, Hoyer,.....partie 25 nov

DUNQUERQUE.

Barque Carrie Doop, Porter,.....partie 5 sept

GENES.

Barque Simpson, Gargullo en chargement 15 déc
Barque Maresca, Maresca.....partie 12 nov

BREME.

Barque Harzburg, Haskassen.....partie 3 déc
Barque Adolph, Brockelmann,.....partie 20 nov
Brick Zio Antonio, Baiccia.....partie 16 déc

HAMBOURG.

Navire Dora, Meyer,.....parti 10 déc

PALERME.

Steamship North Britain, ———.....parti 2 janv
Barque Alfeo, Villani,.....partie 12 déc
Brick Fritz von Ahrenstorff, Lehman, parti 14 déc

MESSINE.

Steamship Bessarabia, ———...en chargement 3 janv

COPENHAGUE.

Barque Nordsee Kanal, Brun,.....partie 9 oct

ANVERS

Navire Leviathan, Mestield.....parti 1 déc
Barque Emanuel Swedenborg, Andersen, partie 10 nov

RIO DE JANEIRO.

Steamship Warrior, Neville,.....parti 21 déc
Barque Aaeland, Schage,.....partie 21 déc
Goelette Fritiof, Peterson,.....partie 27 nov

VERA-CRUZ.

Barque Robinson Crusoe, ...en chargement 25

Vingt-quatrième tableau annuel

DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1881		$68,401 07
Sur les risques d'incendie	$53,876 27	
Sur les risques de marine	2,197 91	
Sur les risques de rivière	12,326 89	68,401 07
En moins: Pertes payées dans la même période—		
Sur les risques d'incendie	8,486 67	
Sur les risques de marine	196 36	
Sur les risques de rivière	1,351 03	
Montant au Débit du compte de Profits et Pertes	9,243 15	
Licences de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières	4,527 02	
Réassurances	5,338 04	
Réduction	6,217 65	
Primes remboursées	1,817 72	
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins	6,938 84	44,116 48
		$24,284 59
Réserve pour risques non expirés au 31 décembre 1881		$16,284 59
Dividende de Cinq Piastres par action déclaré le 11 janvier 1882		8,000 00
		$24,284 59

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par hypothèque	$59,705 82
" sur nantissement	19,063 92
Billets à courte échéance	3,092 47
Divers Bons et Actions	9,111 04
Bons de 4 0/0 des Etats-Unis	11,800 00
En suspens	1,806 37
Biens fonciers	18,155 88
Primes en voie de perception	18,323 94
En caisse	43,256 15
Total de l'actif	$184,284 59

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 11 janvier 1882.

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 11 de janvier 1882, il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant de Cinq Piastres par action, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1881, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

12 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DES— Factors & Traders.

49......RUE CARONDELET......49

Capital payé $1,000,000

ED. A. PALFREY.....Président
JOHN CHAFFE.....Vice-Président
THOMAS F. WALKER.....Secrétaire

Polices émises couvrant les risques d'incendie, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.

DIRECTEURS

John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
Samuel Friedlander, A. M. Bickham,
R. M. Walmsley, Louis Bush,
A. H. May, A. Brittin,
T. Lytt. Lyon, G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham,
William J. Behan, John I. Adams,
B. F. Eshleman, E. T. Buckner,
Charles Chaffe, Henry Abraham,
A. T. Janin, Charles E. Black,
William A. Gwyn.

1er sept—1an

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU: 33 RUE DU CAMP.

SEPTIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 10 de sa charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année prenant fin le 31 décembre 1881:

Primes reçues sur des risques d'incendie		$136,423 94
Primes reçues sur des risques de rivières		21,046 39
Primes reçues sur des risques maritimes		4,991 60
Total des primes reçues		$161,461 93
Moins— Pertes d'incendie	$42,205 32	
Pertes sur rivières	6,892 71	
Pertes sur mers	1,837 62	
Escomptes	17,647 90	
Réassurances	8,276 49	
Primes remboursées	9,385 28	
Pertes non ajustées	8,000 00	
Licences et taxes	3,619 77	
Dépenses, commission, etc., moins l'escompte et l'intérêt	17,511 81	115,377 00
Profits nets		$46,087 93

LA COMPAGNIE POSSÈDE L'ACTIF SUIVANT—

Billets en capital-actions	$25,536 26	
Argent en caisse et en banques	109,025 77	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	173,514 85	
Billets à recevoir	13,906 76	
Meubles et installations de bureau	3,563 10	
Primes en voie de perception	31,383 54	$355,939 28
Passif— Capital actions	$150,000 00	
Fonds de réserve et surplus	174,129 12	
Pertes non ajustées	8,974 13	
Intérêts, dividendes, etc., ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets de capital	22,836 03	
	$355,939 28	

L'exposé qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi ce 18me jour de janvier 1882.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1882.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des bénéfices nets de l'année expirant le 31 décembre 1881, à savoir.

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) dividende intérêt sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.

Cinq pour cent au fonds de réserve, conformément à la section 3, article VIII de la charte.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs participants

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY,
LEON BERTOLI, I. N. MARKS,
H. H. BIERHORST, WASH. MARKS,
PETER BLAISE, A. A. MAGINNIS,
P. EGAN, T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK, C. SPORL,
C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWARD,
CHAS. BEMARD, OTTO THOMAN,
ALF. H. ISAACSON, GEO. WATERS.

20jan—1m

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les incendies	$285 620 68	
Primes maritimes	73,934 07	
Primes de rivières	32,776 02	$392,330 77
Plus, primes acquises de l'année dernière		102,601 26
		$494,922 03
A déduire— Primes non acquises	$87 983 10	
Primes remboursées	22,213 78	
Réassurances	22,012 35	132,209 23
Primes nettes acquises		$362,712 80
A ajouter— Intérêt, loyer et sauvetage	$36,465 98	
Profits accumulés	114,369 89	150,835 87
		$513,548 67
A déduire pertes payées— Feu	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
Rivière	31,169 95	
	$183,675 92	
Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales	124,299 37	
Dividende semestriel de juillet 1881	25,000 00	
Dividende semestriel de décembre 1881	25,000 00	357,975 29
		$155,573 38
A déduire— Réclamations réglées et dues	$11,625 83	
Réclamations non réglées	21,200 00	
Réclamations douteuses	7,500 00	
Réclamations non acceptées	5,000 00	45,325 83
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$43,197 61
Bons des E.-U. 4 p. cent	34,000 00
Propriétés foncières à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de 1ère hypothèque	101,390 90
Billets sur nantissement	13,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de primes	17,103 42
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons du New-Orleans City Railroad	29,625 00
Bons de la Levee Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orleans and Pacific Railroad	1,860 00
Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane	11,590 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,732 50
Actions de la State National Bank	642 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Compte en suspens	443 76
Primes en cours de collection	56,736 83
Dû par des agents et en cours de transmission	27,315 66
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû par d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations comme ci dessus	45,325 83
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.

15 janv—1m

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nlle-Orleans.

BUREAUX No 102 Rue du CANAL.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL.

Nlle Orléans, ce 12 Janvier 1882.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

Primes sur les risques de feu		$372,310 61
Primes sur les risques de mer		59,433 24
Primes sur les risques de rivière		38,212 23
		$469,956 08
A ajouter, primes non acquises de 1880, acquises en 1881		153,403 75
Total des primes		$623,359 83
A déduire, Primes sur risques non expirés	$148,660 00	
Primes remboursées	7,800 01	156,460 01
Primes nettes acquises		$466,899 82
A ajouter, Intérêts	$19,254 85	
Profits et pertes	5,915 94	25,170 79
		$492,070 61
Pertes payées sur les risques De feu	$187,838 34	
De marine	44,005 72	
De rivière	22,023 20	
Pertes non ajustées	16,581 00	
	$270,448 26	
Réassurances	50,255 84	
Refaction (rebate)	25,596 26	
Commissions d'agences	57,916 31	
Dépenses d'agences	9,269 67	
Taxes et licences	4,166 92	
Dépenses de bureau	27,197 90	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, Babcocks, et corps de sauvetage	10,773 12	$455,626 28
Bénéfice net		$36,444 33
En moins, dividendes d'intérêt pour le 1er semestre de 1881, déclaré au 30 juin 1881		15,000 00
Balance des bénéfices		$21,444 33

ACTIF.

Argent en caisse	$ 75,388 86
Déposé au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	29,828 59
$200,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	234,000 00
Prêts sur hypothèque	30,901 81
Prêts sur nantissement	1,600 00
Actions	3 840 00
Propriétés foncières	32,852 93
Primes en voie de recouvrement	37,479 94
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	12,799 19
	$522,991 36

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Fonds de réserve	34,203 53	
Dividendes non réclamés	2,102 50	
Pertes non réglées	16,581 00	
Primes sur risques non expirés	148,660 00	$501,547 03
Surplus		$21,444 33

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LÉON SERÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 13 janvier 1882.

G. LEGARDEUR, Notaire.

A une assemblée spéciale de la direction tenue le 13 janvier 1882, il a été résolu de payer, à partir du 18 courant, **un dividende d'intérêt de Cinq pour cent** (5 0/0) pour le second semestre de 1881, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.

LÉON SERÉ, Secrétaire.

Directeurs.

HENRY ABRAHAM, J. S. LANAUX,
P. LANAUX, A. LAMBERT,
E. M. SCOTT, TH. BRIERRE,
J. P. ZATARAIN, THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET, DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON, G. LANAUX.

15jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANC —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN.....Président.
S. B. NEWMAN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. Hernsheim, Alf. Moulton,
Geo W. Sentell, Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer, John M. Parker,
Reuben G. Bush, George Martin,
Edward Nalle, Harry L. Flash,
W. W. Swain, J. J. Re'ss,
A. H. Steward, Lucien Delery,
U. Marinoni, Louis Prados,
Chas. H. Dolsen, Charles Newman,
B P. Grigsby, S. C. Coulon,
Wm A. Phelps, John Calder,
Ferd. Marks, Wm. R. Lyman
E. H. Adams. 10 juil—1 an V &O

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks		$265,530 92
On Marine Risks		26,455 71
On River Risks		26,518 80
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,003 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid— On fire risks	$54,282 90	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 58	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		108,574 03
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$228,989 93
City Bonds ($42,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,853 63
9913 shares New Orleans Water Works Co.	46,215 00
Bills receivable	59,803 55
Premiums in course of collection	35,225 28
City Time ($6,379 39)	2,000 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,571 72
	$687,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock, for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE, D. FATJO,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
M. W. SMITH, CHS. LAFITTE,
R. W. TAYLOR

16 juin—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—		
Risques de feu		$265,530 92
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 80
Total des primes		$318,505 43
Moins primes non acquises		84,003 00
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 42
PERTES PAYÉES— Sur risques de feu	$54,282 90	
Sur risques maritimes	5,182 37	
Sur risques de rivières	6,931 58	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 87	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 03
Profits		$125,928 4

La compagnie a l'actif suivant

Propriétés foncières	$228,98990
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,803 55
Primes en voie de collection	35,225 28
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,571 72
	$687,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payable sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero, J. J. Fernandez,
Paul Fourchy, John Geddes,
John B. Lallande, D. Fatjo,
Edward Toby, D. A. Chaffraix,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
R. W. Taylor. 12juil—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé........$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er [illegible] 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—		
Risques d'incendie	$225,149 78	
Risques de rivières	135,204 13	
Risques maritimes	61,377 96	
		$[illegible],731 81
A ajouter— Risques non-échus 1879		[illegible]
		$[illegible],054 81
Risques non-échus 1880	$98,251 00	
Primes remboursées	14,598 54	
		112,849 54
Primes nettes		$408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur les risques d'incendie	$44,397 66	
Sur les risques de rivières	79,835 77	
Sur les risques maritimes	29,169 21	
		$153,402 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées		31,200
		$184,602 6
A ajouter— Réassurances	$63,464 45	
Dépenses	33,030 80	
Bureau des Assureurs	5,810 36	
Taxes	8,592 25	
Loyers	2,000 00	
		$112,897 86
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital actions payées	$49,582 91	
A déduire— L'escompte et l'intérêt	28 815 18	20,767 73
		$328,268 23
Profits nets actuels		$79,937 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,560 18
Prêts et Hypothèques	23,810 00
Prêts sur nantissements	26,510 40
Billets à recevoir	5,986 07
Propriété foncière	55,000 00
Primes en voie de perception	33,580 66
Argent en caisse	173,816 95
Total des valeurs	$670,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart, Julius Weis, Ashton Phelps,
H. Renshaw, R. C. Hamilton, D Fatjo,
B. Bloom, J. C. Morris, T. L. Airey,
A. Baldwin, James I. Day, R. E. Craig,
C. Macready, Thos. Simms, Sam'l L. Boyd,
W. E. Seymour, Chas. Roberts, J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix, J. A. Blane, J. S. Flower,
J. L. Harris, E. Newman,

22 janv—1an

LIVERPOOL LON[illegible] and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brût provenant des incendies	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4 592,248 1[illegible]
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vets